

**Séance du 7 avril 2016**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.***

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Lacassagne à M. Salducci, M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

**SECRETAIRE** : Mme Destin.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour le programme d'actions 2016.

Un programme de médiation culturelle autour de la valorisation du patrimoine est conçu et proposé chaque année afin de répondre aux nombreux objectifs du label Ville d'art et d'histoire : étude et inventaire du patrimoine, médiation de l'architecture et du patrimoine auprès des habitants, du jeune public et des visiteurs, sensibilisation au cadre de vie et au développement durable, création d'outils de médiation et politique éditoriale, politique de mise en réseau...

Cette année, un accent particulier est mis sur la politique éditoriale et la communication, avec la conception et la diffusion de deux publications répondant aux préconisations de la charte graphique nationale renouvelée en 2015. En particulier, une publication généraliste sur la ville - « Parcours : Bayonne » - présentant une chronologie historique, des repères

en matière de formation du territoire, des circuits autonomes de découverte des quartiers, liés au patrimoine remarquable, accompagnera le programme des Journées européennes du Patrimoine. Un jeu de piste-découverte visant un public familial sera également proposé, sur la thématique de la nature en ville, dans la collection « Explorateur » destinée au jeune public.

Sur le plan de la communication des différentes programmations Ville d'art et d'histoire, des dépliants communs avec l'Office de tourisme sont également prévus tout au long de l'année : « Rendez-vous » trimestriel pour le programme de visites guidées, pauses patrimoine, patrimoines racontés, etc., à destination du grand public ; « Explorateur », à la rentrée scolaire 2016-2017, pour l'offre éducative en direction des établissements scolaires (enseignement primaire, secondaire et supérieur).

En vertu de la convention signée avec l'Etat, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) peut participer au financement des actions de valorisation mises en place.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la Drac Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise en œuvre du programme d'actions proposé en 2016 au titre du label Ville et Pays d'art et d'histoire.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.